

Affiché le 03 11 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 octobre 2021

Objet de la délibération

**CLOTURE AP/CP GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE 2017 2020
(GUP)**

Le vingt-huit octobre deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt et un octobre deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Julian PONDAVEN à Tiphaine SIRET, Martine JOURDAIN à Yves GUYOT , Jean-François LE CORFF à Roselyne MALARDÉ, Stéphane LOHÉZIC à Michèle DOLLÉ, Julien LE DOUSSAL à Fabrice LEBRETON.

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Lisenn LE CLOIREC désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2021.10.016

CLOTURE AP/CP GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE 2017 2020 (GUP)

Rapporteur : Nadia SOUFFOY

La première Autorisation de Programme relative à la Gestion Urbaine et sociale de Proximité (GUP) créée en 2017 est arrivée à son terme en 2020.

Le montant des dépenses réalisé est de 30 276.42 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29

Vu le Contrat de Ville signé le 11 juillet 2015

Vu le Convention de Gestion Urbaine et sociale de Proximité

Vu l'avis de la Commission vie de la cité et des solidarités en date du 10 janvier 2017

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 4 octobre 2021

Vu l'avis de la Commission « Ressources » en date du 11 octobre 2021,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** la clôture de l'Autorisation de Programme relative à la Gestion Urbaine et sociale de Proximité 2017-2020.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ